

PÊCHE AQUACULTURE

Bilan globalement positif

Aquaculture de la crevette et pêche hauturière sont bien orientées en 2008, avec des volumes de production en hausse sur un an, après quelques années difficiles.

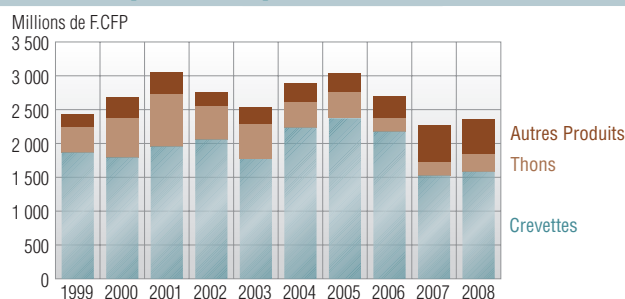


Après une année 2007 décevante, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture se portent mieux en 2008. Ainsi, la Nouvelle-Calédonie a exporté 2 326 tonnes de **produits de la mer**, pour un montant total de 2 359 millions de F.CFP, contre 2 267 tonnes pour 2 266 millions de F.CFP l'année passée. Toutefois, cette augmentation annuelle, +4,1% en valeur et +2,6% en volume, reste inférieure de près de 12% au niveau moyen enregistré ces dix dernières années : 2 629 tonnes, pour une recette moyenne de 2 671 millions de F.CFP par an entre 1999 et 2008.

Près des trois quarts de la valeur des exportations calédoniennes de produits de la mer sont absorbés par trois pays : le Japon (40,6% en 2008), la France (21,8%) et Hong Kong (14,2%). À eux seuls, le Japon et la France en absorbent plus de la moitié. À noter en 2008 le recul de la France (-25,3%) et de Hong Kong (-8,0%) au profit des États-Unis (+27,4%) et de la Polynésie Française (+47,0%).

S'agissant de l'**aquaculture** de crevettes, la production observée en 2008 est en progression : 2 036 tonnes de crevettes ont été produites contre 1 843 en 2007. Elle se rapproche ainsi des résultats observés les années précédentes, notamment 2 278 tonnes en 2006 et 2 339 tonnes en 2005, tout en

Évolution des exportations de produits de la mer



Source : Direction Régionale des Douanes

Évolution des exportations de produits de la mer par pays de destination

	2007	2008	Variation
Japon	692	921	33,1
France	660	493	-25,3
Hong-Kong	349	321	-8,0
États-Unis	175	223	27,4
Samoa Américaines	107	87	-18,7
Australie	100	65	-35,0
Polynésie française	66	97	47,0
Italie	33	0	-
Fidji	0	1	-
Singapour	0	0	-
Taiwan	0	1	-
Autres	84	150	78,6
Total	2 266	2 359	4,1

Source : Direction Régionale des Douanes

Unités : million de F.CFP, %

leur restant inférieure. Deux facteurs participent conjointement à cette augmentation de la production annuelle : la progression de la surface d'élevage réelle (+9,2% sur un an) et l'amélioration de l'activité des écloséries (+8,3% de post-larves sur un an).

Afin d'une part d'atteindre un ni-

veau de production de crevettes satisfaisant, et d'autre part, à terme, d'obtenir un écolabel garant d'une qualité supérieure qui bénéficierait directement aux exportations, l'Ifremer a mis en place un programme "Déduction" (Développement Durable de la Crevetticulture, Traitement de l'information et observatoire du système de Nlle-Calédonie), sur la période 2007-2010 ; il étudie des processus environnementaux ou écologiques et physiologiques et des solutions pour minimiser les risques de mortalité des crevettes.

Avec 1 295 tonnes exportées pour 1 583 millions de F.CFP en 2008, la crevette représente plus de la moitié des exportations de pro-

Évolution de la filière crevette

	2007	2008	Variation
Capacité de production (ha)			
Fermes aquacoles (surface d'élevage réelle)	640	699	9,2
Production			
Écloséries (million de post-larves)	133	144	8,3
Fermes aquacoles (tonnes de crevettes)	1 843	2 036	10,5
Exportations			
Exportations de crevettes (tonnes)	1 307	1 295	-0,9

Sources : Direction Régionale des Douanes, ERPA

Unités : ha, tonnes, millions, %

duits de la mer : 55,7% en volume et 67,1% en valeur.

Toutefois, alors que la production de crevettes a augmenté en 2008, leurs exportations ont baissé de 0,9% par rapport à 2007. Cette baisse en volume est cependant compensée par la hausse des prix de vente entre 2007 et 2008, qui a permis un gain de 56 millions sur un an, soit une hausse de 3,7% du total de la valeur.

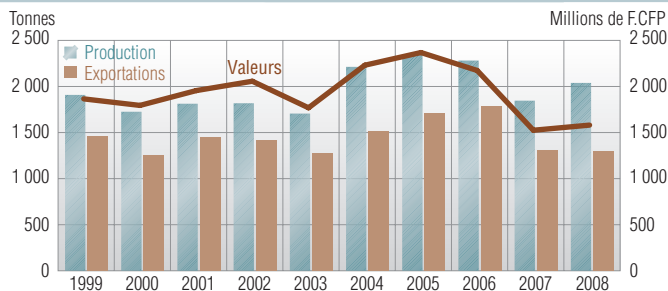
Le Japon et la France absorbent traditionnellement les trois quarts des volumes de crevettes exportés. La France, qui était depuis 1999 le premier acheteur de crevettes calédoniennes, a laissé sa place au Japon en 2008, mais continue de représenter 36,2% des ventes en volume réalisées à l'extérieur.

Les États-Unis sont le troisième principal débouché de cette filière, avec des achats qui ont progressé entre 2007 et 2008 de 25,2%, passant de 147 à 184 tonnes. Ils sont suivis d'un peu plus loin par la Polynésie Française, dont les achats progressent de 54 à 75 tonnes entre 2007 et 2008. L'Australie est également importatrice de crevettes calédoniennes, mais avec des achats qui se réduisent chaque année depuis 2004, pour se limiter en 2008 à seulement 11 tonnes.

Grâce à sa bonne réputation sur le plan international, la crevette calédonienne s'est vue décerner le trophée "Saveur de l'année 2008" par une association indépendante de consommateurs métropolitains.

Principale activité du secteur de la pêche, la **pêche hauturière** se porte bien sur l'année 2008, avec 2 384 tonnes pêchées. Les données obtenues par l'observatoire économique de la filière hauturière montrent une belle augmentation annuelle des volumes pêchés : +12,3%, après une année 2007 de faible hausse

Évolution de la production et des exportations de crevettes



Source : Direction Régionale des Douanes

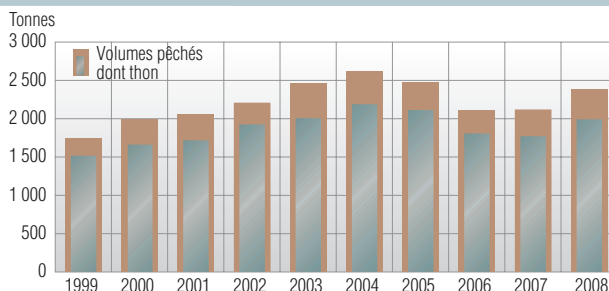
Exportations de crevettes selon la destination

	2007		2008		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Japon	423	632	533	800	26,0	26,6
France	654	624	469	443	-28,3	-29,0
États-Unis	147	173	184	206	25,2	19,1
Polynésie française	54	66	75	96	38,9	45,5
Australie	16	15	11	9	-31,3	-40,0
Autres pays	13	17	23	29	76,9	70,6
Total	1 307	1 527	1 295	1 583	-0,9	3,7

Source : Direction Régionale des Douanes

Unités : tonnes, million de F.CFP, %

Évolution de l'activité hauturière



Sources : Service de la marine marchande et des pêches maritimes

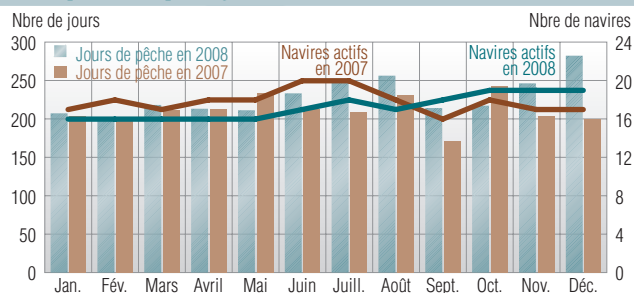
(+0,7%) et deux années de diminution (-14,8% en 2006 et -5,5% en 2005).

La progression des volumes pêchés est directement liée à une activité accrue du secteur, malgré, comme en 2007, une sous utilisation du nombre de navires licenciés (4 navires sur les 27 licenciés n'ont pas été utilisés en 2008). Ainsi, avec 410 campagnes de pêche en 2008 contre 399 en 2007, le nombre de jours de mer est passé de 4 076 jours en 2007 à 4 127 jours en 2008, favorisant ainsi un accroissement

des journées de pêche : 2 749 jours en 2008 contre 2 531 en 2007. Conjugué à l'amélioration du rendement moyen par jour de pêche (867 kilos par jour en 2008 contre 840 en 2007), cet effort de pêche a conduit à une nette augmentation de la production en 2008. Cette progression est essentiellement due aux thons (83,5% du volume total de pêche) avec 1 993 tonnes sur les 2 384 pêchées, contre 1 771 tonnes de thons sur 2 122 tonnes de poissons pêchées en 2007. Sur un an, ce sont ainsi 221 tonnes supplémentaires de thons qui ont été pêchées, dont 182 de thons blancs, 31 de thons jaunes et 9 de thons obèses. Le bon résultat de la pêche thonière en 2008 reste toutefois inférieur à l'exceptionnelle pêche enregistrée en 2004 (2 189 tonnes).

L'augmentation, en 2008, des volumes de thons pêchés (+12,5%) se répercute directement sur les exportations de ces espèces qui affichent des résultats en progression depuis 2006, et parti-

Effort de pêche des palangiers



Sources : Service de la marine marchande et des pêches maritimes

culièrement sur un an, tant en volume (+7,5%, avec 705 tonnes contre 656 en 2007) qu'en valeur (+27,7%, passant de 202 à 258 millions de F.CFP). Malgré ces bons résultats, les exportations de thons se situent très en dessous des niveaux les plus hauts enregistrés entre 2001 et 2005, avec une moyenne de 1 174 tonnes exportées sur cette période, pour une valeur de 507 millions de F.CFP.

Deux marchés absorbent traditionnellement plus des trois quarts des exportations de thon calédonien : les Samoa Américaines (il s'agit de la conserverie de Pago-Pago) et le Japon. La France est un troisième débouché régulier, avec une part de l'ordre de 4%. Fidji n'a pas acheté de thons ces deux dernières années.

D'autres espèces sont également pêchées par les palangriers calédoniens, notamment les marlins qui, bien que minoritaires, représentent 6,3% des volumes pêchés, et dont la part progresse depuis deux ans.

La raréfaction de la ressource thonière conduira dès 2009 à l'application de nouveaux quotas de pêche dans le Pacifique, suite à la réunion des membres de la Commission des Pêches du Pacifique central et occidental, dont la Nouvelle-Calédonie est membre associé. Par ailleurs, différentes réflexions sont menées afin de renforcer l'activité de la filière, notamment sur la diversification des débouchés et la percée des marchés européens.

Enfin, diverses mesures d'aide sont à l'étude : réglementation des prix sur le marché local pour

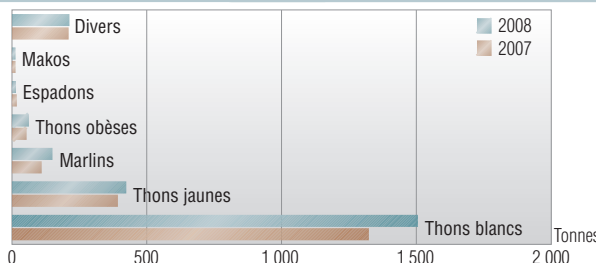
Pêche et exportations de thon

	2007		2008		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Pêche	1 771	///	1 993	///	12,5	///
Exportations	656	202	705	258	7,5	27,7

Sources : Service de la marine marchande et des pêches maritimes, Direction Régionale des Douanes

Unités : tonnes, million de F.CFP, %

Pêche des palangriers en 2007 et 2008



Sources : Service de la marine marchande et des pêches maritimes

inciter les armements à pêcher mieux et plus, allègement de la facture pétrolière des armements, ou encore, octroi d'une prime au jour de mer.

Les exportations de la **pêche artisanale** enregistrent une baisse sur l'année 2008 de -5,5% en volume et -6,5% en valeur, essentiellement imputable aux mauvais résultats enregistrés par les **holothuries**. En effet, après une année 2007 exceptionnelle tant en volume qu'en valeur, les quantités exportées sont en baisse de 18,1%, passant de 94 à 77 tonnes, et de 6,5% en valeur, avec 387 millions de F.CFP contre 414 en 2007. Malgré cette baisse annuelle, sur dix ans, les ventes d'holothuries ont presque doublé en volume et ont été multipliées par 4,5 en valeur.

La quasi-totalité des exportations calédoniennes d'holothuries est absorbée par deux marchés : Hong Kong (pour plus de 80%, en

volume et en valeur) et l'Australie. Concernant les **coquilles de trocas**, malgré une légère progression des quantités exportées entre 2007 et 2008 (+0,5%), les recettes correspondantes sont en baisse de 6,3% (soit -6 millions de F.CFP). Sur dix ans, les ventes de trocas à l'extérieur du territoire ont progressé de près d'un tiers en volume, mais seulement de 11,1% en valeur.

Alors que les exportations de trocas en volume étaient divisées en 2007 entre le Viêt Nam (43,6%), l'Italie (30,4%) et Madagascar (25,8%), un nouveau débouché a fait son apparition en 2008 : la Chine, qui a couvert 39,8% des exportations calédoniennes, remplaçant ainsi le marché italien. La part du Viêt Nam a régressé (pour atteindre 25,1%) tandis que celle de Madagascar a augmenté (34,2%).

Afin de préserver les ressources et de pérenniser l'activité d'exportation, une réglementation a été mise en place en province Nord et, depuis février 2009, en province Sud. Elle prévoit, entre autres, une rotation des zones de pêche, l'instauration d'une interdiction de pêche de nuit ou encore d'une taille minimale de l'animal et du coquillage à respecter.

Exportations de la pêche artisanale

	2007		2008		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Holothuries	94	414	77	387	-18,1	-6,5
Coquilles de trocas	198	96	199	90	0,5	-6,3
Total	292	510	276	477	-5,5	-6,5

Source : Direction Régionale des Douanes

Unités : tonnes, million de F.CFP, %